



## **PROGRAMME DE FORMATION**

### **L'acheteur face au risque pénal**

**Durée :** 2 jours

**Objectifs :**

- Identifier les contraintes du code des Marchés Publics ;
- Prévenir les principaux délits (délits de favoritisme, abus de biens sociaux etc...) ;
- Connaître les sanctions applicables aux différents stades d'un marché (passation, analyse des offres, notification, etc...)
- Cerner l'articulation entre les procédures administratives et pénales.

**Programme**

**Contexte du risque pénal**

Les principes fondamentaux de l'achat public

- liberté
- égalité
- transparence

Le recours au pénal plutôt que les recours en annulation et indemnisation

Les deux grands volets pénaux applicables à la commande publique

Les sanctions du droit de la fonction publique

Les sanctions du droit de la concurrence (art. 420-6 du code du commerce)

La judiciarisation de la vie publique

**Les différentes catégories de délits dans les marchés publics**

Rappel de procédure pénale générale

Les personnes physiques et morales concernées

Les délits pour manquement au devoir de probité

L'octroi d'avantage injustifié

La prise illégale d'intérêts

La corruption passive et le trafic d'influence

Le « pantouflage »

Le faux et l'usage de faux

La concussion

La soustraction et détournement de biens

L'abus de bien sociaux (art. L. 242-6 du Code du commerce)

Les attributions illégales de marchés

Les financements occultes

La recherche d'intérêts personnels

La notion d'élément matériel et intentionnel

La notion de recel

Point de départ et prescription du délit

Le conflit d'intérêt (art.13 de la recommandation n° R (2000) 10 du Comité des ministres aux États membres du Conseil de l'Europe sur les codes de conduite pour les agents publics adoptée par le Comité des ministres le 11 mai 2000).

L'identification des cibles potentielles

Les personnes physiques et morales.

Les personnes représentant la personne publique (quel que soit son échelon)

La position de l'acheteur face à une décision illégale intentionnelle ou non intentionnelle

Le principe hiérarchique et les devoirs de l'agent confronté à un ordre illégal

La personnalisation des peines

La nature, le quantum et le régime des peines prononcés

Les acteurs du déclenchement d'une procédure pénale

### **La mise en danger délibérée d'autrui**

Définition

Les notions d'imprudence et de négligence

La faute caractérisée, contexte, définition

### **Les principaux faits**

La violation d'une disposition législative ou réglementaire

La régularisation d'un dossier irrecevable

L'absence de mise en concurrence

L'altération de la mise en concurrence

La rupture d'égalité de traitement

Les faits pendant la préparation d'un dossier de consultation

Les faits pendant la phase de passation

Les faits pendant la phase d'exécution du marché

### **Les acteurs juridiques**

Les magistrats spécialisés

Le procureur de la République

Les personnes ayant intérêt à agir

La procédure particulière de l'art. 40 du Code de Procédure Pénale

L'articulation procédures administratives / pénales

L'introduction d'une procédure de référé

L'utilisation des conclusions du référé pour produire la procédure pénale

### **La prévention des risques juridiques**

Les différents points de contrôle en amont de la procédure, pendant la procédure et l'exécution du marché

Comment organiser le contrôle d'une procédure de mise en concurrence (contrôle sur la forme et sur le fond)

La rédaction d'une note de déontologie

Exemple d'un circuit de contrôle

### **La charte de déontologie du Ministère de la Défense**

Principes de déontologie de l'achat public au sein du Ministère de la Défense (Mindef)

Analyse de la Charte de déontologie du Mindef

**Cas pratiques en alternance avec la théorie**

**- Commentaires de jurisprudences**

Analyse de plusieurs cas (50 cas prévus en fonction du temps imparti).